

Ecrit par Laurent Garcia le 24 juin 2025

## Le parlement régional de la jeunesse clôture son mandat 2024/2025



Le Parlement régional de la jeunesse (PRJ) du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de clôturer son mandat 2024/2025.

Créé en 2017, le PRJ une assemblée composée de 123 jeunes lycéens, d'apprentis, ainsi que d'élèves et d'étudiants des formations sanitaires et sociales, âgés de 15 à 25 ans, venus des quatre coins du territoire. Ce dernier comprend notamment 3 jeunes vauclusiens.

## Un budget autonome unique en France

Ensemble, ils coconstruisent les politiques publiques régionales, portent des projets et suivent attentivement l'évolution des dispositifs à destination des jeunes. Chaque année, les travaux du PRJ se structurent autour de 5 thématiques. En 2024/2025, ils portaient sur les thématiques suivantes : Europe, communication, développement durable, citoyenneté et pour la première fois, sport et Jeux Olympiques et Paralympiques 2030. Dispositif unique en France pour un conseil de jeunes, le PRJ est doté d'un budget d'un montant de 50 000€.



Ecrit par Laurent Garcia le 24 juin 2025

« Ici, en région Sud, nous faisons confiance à notre jeunesse. »

Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Durant cette année de mandat le PRJ de la Région SUD a porté plusieurs projets phares comme l'organisation d'une exposition sur Auschwitz dans le cadre des 80 ans de la libération du camp ou bien encore la création des ambassadeurs du sport en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les lycées afin de sensibiliser les lycéens à l'importance de l'activité physique.

Le PRJ s'est aussi mobilisé dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Dans ce cadre, 15 de ses membres ont ainsi participé au hackathon 'L'Intelligence Artificielle au service de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire' avec des étudiants en métiers du numérique afin de concevoir des applications numériques innovantes, utilisant l'Intelligence Artificielle, pour prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire. La mise en œuvre opérationnelle de cet outil est prévue pour l'année scolaire 2025-2026.

« Ici, en région Sud, nous faisons confiance à notre jeunesse, assure Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À travers le Parlement Régional de la Jeunesse, nous lui donnons non seulement la parole, mais aussi les moyens d'agir. Cette année encore, nos jeunes ont su démontrer leur sens de l'initiative et leur engagement pour des causes essentielles. Ils sont la fierté de notre territoire et les bâtisseurs d'un avenir que nous voulons à leur image : solidaire, durable et ambitieux. »